CIHEAM
Options Méditerranéennes

Choix technologiques et utilisation sociale de l'espace dans les pays en voie de développement

Duhamel B.

Transferts de technologie

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 27

1975
pages 95-102

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010607

To cite this article / Pour citer cet article

Duhamel B. **Choix technologiques et utilisation sociale de l'espace dans les pays en voie de développement.** *Transferts de technologie.* Paris : CIHEAM, 1975. p. 95-102 (Options Méditerranéennes; n. 27)

CIHEAM

http://www.ciheam.org/
http://om.ciheam.org/

CIHEAM

Bernard DUHAMEL

Centre d'Études de la Planification Socialiste

Choix technologiques et utilisation sociale de l'espace dans les pays en voie de développement

Les sciences, les techniques, la politique doivent se régler sur l'homme, la communauté, la nature.

Michel SCHOOYANS. *La provocation chinoise. Éd. Turf, 1974.*

L'un des grands mérites de la IVe conférence des Non Alignés tenue à Alger en septembre 1973 fut d'affirmer la solidarité profonde, dans la conquête de leur indépendance économique, de pays comme l'Inde, le Brésil, l'Algérie... avec des pays comme le Niger, la République Centrafricaine, la Bolivie... Bien que différents de par les taux de croissance économique et de densité de population, ces pays n'en constituent pas moins un ensemble caractérisé par sa situation de pôle dominé de l'économie mondiale capitaliste. A cet égard la communauté d'intérêt des pays du « *Tiers-Monde* » s'est exprimée clairement à l'issue de la conférence d'Alger, tant dans la déclaration économique que dans les positions de principe de la déclaration politique. Mais l'indépendance politique récente de la plupart de ces pays ne suffit pas à limiter leur indépendance au seul plan de l'économie. Bien plus que la croissance économique, le développement, comme phénomène impliquant tous les niveaux d'existence des rapports sociaux, fut au centre des préoccupations de la conférence. Après plus d'une décennie de « développement » en fonction de « modèles » importés, venus des pays industrialisés, de l'ouest comme de l'est, était affirmée la spécificité d'une voie de développement propre à chaque pays dans le *Tiers Monde*. Significatifs sont les extraits suivants de la déclaration économique : « L'échec unanimement constaté de la stratégie internationale du développement s'explique tant par le manque de volonté politique de la part des pays nantis de mettre en œuvre les mesures d'urgence, que par l'inadéquation de l'objectif de croissance aux préoccupations réelles des pays en voie de développement... Il est par ailleurs évident que seule une conception correcte du développement qui, par les changements structurels intérieurs nécessaires et spécifiques à chaque pays, et englobant la croissance de l'ensemble des secteurs-clés, et de nature à permettre d'atteindre les objectifs de progrès que nos pays s'assignent. Ce processus est inséparable d'un autre processus à caractère social qui implique d'élever au maximum les niveaux d'emploi, la redistribution des revenus et la solution d'ensemble des problèmes comme ceux de la santé, de l'alimentation, du logement, et de l'éducation. Il est également évident que ces buts ne pourront être atteints qu'à travers une participation consciente et démocratique des masses populaires, facteurs déterminants dans tout effort national vers un développement dynamique, efficace et indépendant ».

LES PRINCIPAUX OBSTACLES A UN DÉVELOPPEMENT AUTONOME DES PAYS DU TIERS-MONDE

Cette mise en question du développement est d'autant plus fondamentale que dans leur ensemble les pays du *Tiers-Monde* s'industrialisent, et ce, bien avant les récents bouleversements dus à la « crise » pétrolière. Ainsi en 1971, un rapport de l'ONU (1) indiquait qu'entre 1960 et 1968 le taux de croissance de la production de biens manufacturés était d'environ 7 % dans le *Tiers-Monde* contre 6 % dans les pays capitalistes avancés. Au cours de la même période la production de biens manufacturés dans ces pays comptait pour plus de 22 % du produit national brut (2).

Cependant, les choix d'industrialisation pris jusqu'ici dans de nombreux pays du *Tiers-Monde* ont eu le double inconvénient d'être peu créateurs d'emplois et d'obérer la situation financière du pays et matérielle des masses, par la nécessité d'importer des denrées alimentaires. Aussi, l'importance de la déclaration

(1) World Economie Survey 1969-70 : *The developping countries in the 1960s, the problem of appraising progress.*

(2) Cf ONUDI. Industrial Development survey. Vol IV p. 6 — 1972.

précitée réside-t-elle dans le fait qu'elle conduit à reformuler les critères de l'indépendance et ainsi à définir dans chaque cas un profil de développement à la mesure d'une vigoureuse croissance démographique (rappelons que la population du *Tiers-Monde* forme les deux-tiers de la population mondiale).

Or, il apparait de plus en plus clairement que l'essor des capacités de production industrielle n'est pas à lui seul en mesure de résoudre le problème de l'insertion des pays du *Tiers-Monde* sur une base propice à un développement autonome. L'intégration de l'économie mondiale est telle qu'il est impossible à un pays « en voie de développement » de ne pas élargir ses relations économiques et commerciales avec les pays hautement industrialisés et donc d'entrer en rapport avec le système impérialiste mondial. Face à cette nécessité matérielle de la croissance économique dans une problématique du développement désormais posée à l'échelle planétaire, les pays du *Tiers-Monde* rencontrent principalement des difficultés de trois ordres que, selon le régime politique en place, chacun résoud à sa manière.

Signalons en premier lieu, et c'est une question qu'il n'est pas dans notre objet de développer, les difficultés dues aux structures du marché mondial (transports des matières premières, approvisionnement en pièces détachées, organisation centralisée du commerce international, modes de paiement, techniques de la prise de décision sur des marchés extérieurs, intermédiaires, etc...). Disons que d'une manière générale, les circuits commerciaux étant pratiquement entièrement monopolisés, les pays du *Tiers-Monde* qui, d'ailleurs, manquent d'hommes compétents jouissant d'une expérience pratique, sont quasiment pris dans l'étau des rapports d'échange imposés par la division capitaliste internationale du travail. Ainsi, si du jour au lendemain, les Argentins voulaient vendre du blé à l'Algérie, cela leur serait impossible en raison du monopole qu'ont les compagnies américaines et hollandaises pour le transport du blé, par le truchement de contrats à long terme sur tous les bateaux transporteurs de cette denrée. Rompre avec un tel système de la circulation internationale des marchandises suppose une politique d'édification de l'infrastructure commerciale en étroite relation avec la politique générale d'industrialisation.

A ce niveau existe un deuxième ordre de difficultés qui est de réaliser un développement autonome sur une base capable de promouvoir une politique dynamique de l'emploi. Ce qui, dans les conditions démographiques du *Tiers-Monde* supposerait une technologie propre, en mesure toutefois d'assurer un taux élevé de croissance économique afin de généraliser le progrès social. Sur ce sujet, les questions sont multiples : y a-t-il des techniques spécifiques aux pays du *Tiers-Monde?* doit-on être pour ou contre des méthodes simplifiées? faut-il n'adapter que des techniques déjà éprouvées? ou doit-on considérer que, mises en place dans cinq ans ou plus, il faut qu'elles soient aujourd'hui les plus modernes? cependant, l'écart technologique avec les pays hautement industrialisés entretient d'une façon insidieuse une dépendance économique que manifestent aussi bien la présence de nombreux et coûteux cadres étrangers que la faible capacité concurrentielle des industries exportatrices. Ceci débouche généralement sur la sous-traitance organisée par les firmes multinationales. Mais quelle politique de développement adapter quand on connaît le degré actuel de la monopolisation technologique? En 1980, il est prévu que sur 900 000 dépôts de brevets, 60 % seront le fait de 7 pays (USA, France, République Fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Japon, Suisse et URSS) (3). Dans la mesure où la dépendance technique cristallise la dépendance économique, c'est la conception même du développement qu'il faut remettre en cause, ce qui doit inévitablement se traduire dans la distribution spatiale des forces productives.

C'est sur cette question que les pays « en voie de développement » rencontrent un troisième ordre de difficultés. Alors que là, une grande partie de la population, éparse sur le territoire, subsiste encore sur la base d'une économie naturelle, dans le cadre d'un régime précapitaliste de la propriété, c'est une destructuration de l'espace ainsi organisé qu'implique le développement industriel capitaliste. Le système de développement capitaliste est en effet essentiellement concentrique. Et lorsqu'elle est prise dans des rapports de type impérialiste l'industrialisation induit une sorte de destruction de l'espace-habitat remplacé par un espace de valorisation de la force de travail. Ainsi se constituent à l'échelle internationale comme à l'échelle de chaque pays des aires de fonctionnement qui formalisent en particulier la dépendance des pays du *Tiers-Monde*. Il s'agit là d'un procès objectif qui obéit aux lois du système de domination/dépendance mis en place par l'impérialisme comme le montre la localisation de certaines industries dès l'époque coloniale. Il se pose donc pour ces pays un problème de rupture avec la centralisation géographique constitutive de leur mise en dépendance.

Mais l'éclatement de la production sociale et l'éparpillement des activités productives qui en résulteraient doivent aller de pair avec une politique d'industrialisation, spécifique dans la mesure où elle s'appuie sur un procès de transformation de la nature, qui sans être contradictoire avec une forte croissance économique, n'implique cependant pas systématiquement la constitution de grandes unités industrielles. C'est donc sur la relation entre les choix

(3) Séminaire national sur le transfert de technologie. Alger, octobre 1973.

technologiques et l'utilisation sociale de l'espace que nous allons insister. Jusqu'à présent, l'innovation technique, dans l'économie mondiale capitaliste, est le résultat de l'action de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit laquelle, comme loi de fonctionnement du système capitaliste, dicte une certaine distribution spatiale des activités productives. Dans quelle mesure une action politique systématique axée sur un processus de rerépartition spatiale implique-t-elle des choix technologiques différents dans les pays « en voie de développement »?

INTÉGRATION CAPITALISTE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE ET RELATIONS DE DOMINATION-DÉPENDANCE

Après la rupture de l'ancien système colonial, les relations à l'intérieur de l'économie mondial capitaliste ont évolué en faveur de l'internationalisation des procès de production, sur la base d'un approfondissement de la division internationale du travail. Le discours du Président Boumediène à l'O.N.U., en avril 1974, a coïncidé avec la tenue de la 3e Conférence industrielle des États Arabes à Tripoli. Mais dans cette course à l'industrialisation, les rapports des pays du *Tiers-Monde* avec les métropoles industrialisées sont soumis aux formes prises par la centralisation du capital à l'échelle mondiale (firmes multinationales), sur la base de l'internationalisation des branches et des procès de production (production d'ensemble-marchandises et émergence d'une valeur mondiale des marchandises). L'intégration capitaliste de l'économie mondiale qui en résulte contribue à élargir le champ d'action de la loi (dialectique) du développement inégal.

Il s'en suit que les pays en voie de développement se voient assigner une place dans la production capitaliste des marchandises, et une fonction subordonnée dans la reproduction des conditions de production à l'échelle de l'économie mondiale capitaliste. Ainsi certains pays tendent-ils à devenir des fournisseurs attitrés de produits élaborés (cas de l'Inde qui exporte des batteries vers l'U.R.S.S., du Mexique qui assemble des voitures pour les U.S.A., de la Tunisie qui fournit des produits textiles pour la France) tandis que d'autres sont amenés à fournir aux métropoles industrialisées des contingents de main-d'œuvre (l'Algérie pour la France et la R.D.A., la Turquie pour la R.F.A., le Mexique pour les U.S.A., etc...). Certes, il peut être difficile d'inscrire cette place et cette fonction dans la structure économique évolutive d'un pays qui s'insdustrialise et rentre ainsi en relation nécessaires avec des pays déjà industrialisés. Et l'évidence est moindre qu'à l'époque coloniale où le travail forcé et le vol pur et simple des richesses naturelles faisaient partie de l'ancien système d'exploitation. Mais il peut être intéressant de noter les transformations de ce fondement de toute « domination » qu'est l'exploitation par des étrangers du travail et des matières premières nationaux.

Donnons un exemple. Lorsqu'au XIXe siècle, l'ingénieur Talabot projette d'installer un complexe de Sidérurgie sur l'eau près de Marseille, le charbon devait venir de la mine de la Grandcombe dans le Massif Central et le minerai de fer d'Algérie. En 1974, l'Algérie indépendante a édifié le complexe sidérurgique d'El Hadjar. Près de Marseille fonctionne le complexe de Fos (en partie édifié par de la main-d'œuvre algérienne), cinq fois plus puissant et approvisionné de diverses parties du monde.

Dans le nº 53 d'avril 1970 d'Expansion régionale », le Comité Régional d'expansion économique de la Provence Côte-d'Azur écrivait sur ce sujet : « Les relations spéciales avec le *Tiers-Monde* sont à la base de notre problématique. Aujourd'hui déjà ces pays demandent que soient reconsidérés les prix relatifs des matières premières et des produits manufacturée. En fait, ils tendent à réserver leurs achats de matériel à ceux qui acceptent de reconsidérer les prix des matières premières. Pour l'Europe Occidentale il s'agit avant toute chose du prix de l'énergie. Seule une politique énergétique communautaire permettra de résoudre une telle question. Alors si notre politique d'exportations industrielles s'appuie sur les instruments indispensables, l'Europe Occidentale soutiendra le développement des pays du *Tiers-Monde*, et en particulier ceux du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. La livraison à ces économies des biens d'équipement qu'elles nécessitent suppose aussi que nous soyons compétitifs » Ainsi, comme le confirme la situation actuelle, l'Algérie, qui renforce considérablement en main-d'œuvre émigrée la puissance économique française, servira de débouché aux équipements à haute valeur ajoutée que la sidérurgie de Fos contribuera à produire. Ce n'est pourtant pas le complexe d'El Hadjar lui-même qu'il faut comparer au complexe de Fos, mais la production industrielle qui prend appui sur la sidérurgie de Fos, aux besoins de l'économie algérienne en voie d'industrialisation. Notons en revanche que la production d'acier d'El Hadjar est en grande partie absordée dans la construction des tubes nécessaires à l'extraction et à l'exportation vers les zones plus industrialisées de la rive nord de la Méditerranée, du pétrole et du gaz algérien.

Pour les pays du *Tiers-Monde*, comme l'Algérie, ce qui est donc en jeu c'est une politique d'industrialisation leur permettant de ne pas s'intégrer au marché mondial en jouant vis-à-vis des pays industrialisés le rôle de réservoir de main-d'œuvre ou de matières premières. Avec la croissance des capacités de production industrielle, ce problème du rapport

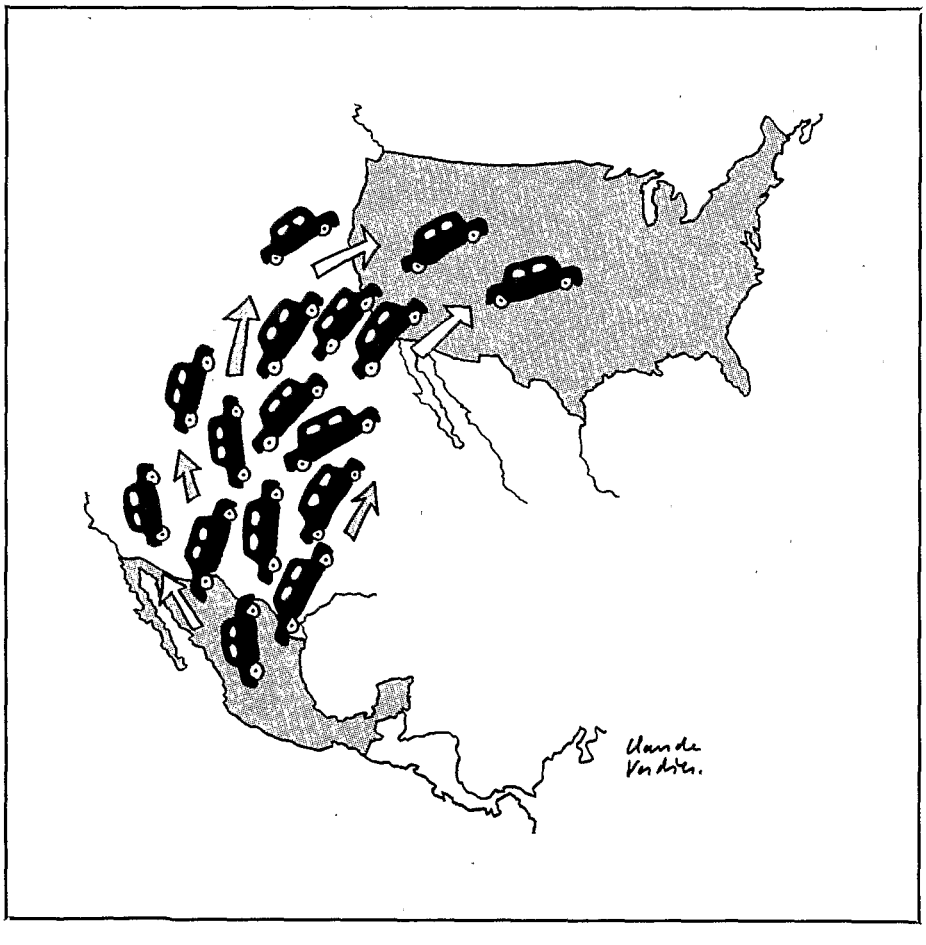

Photo Unesco - Dominique Roger

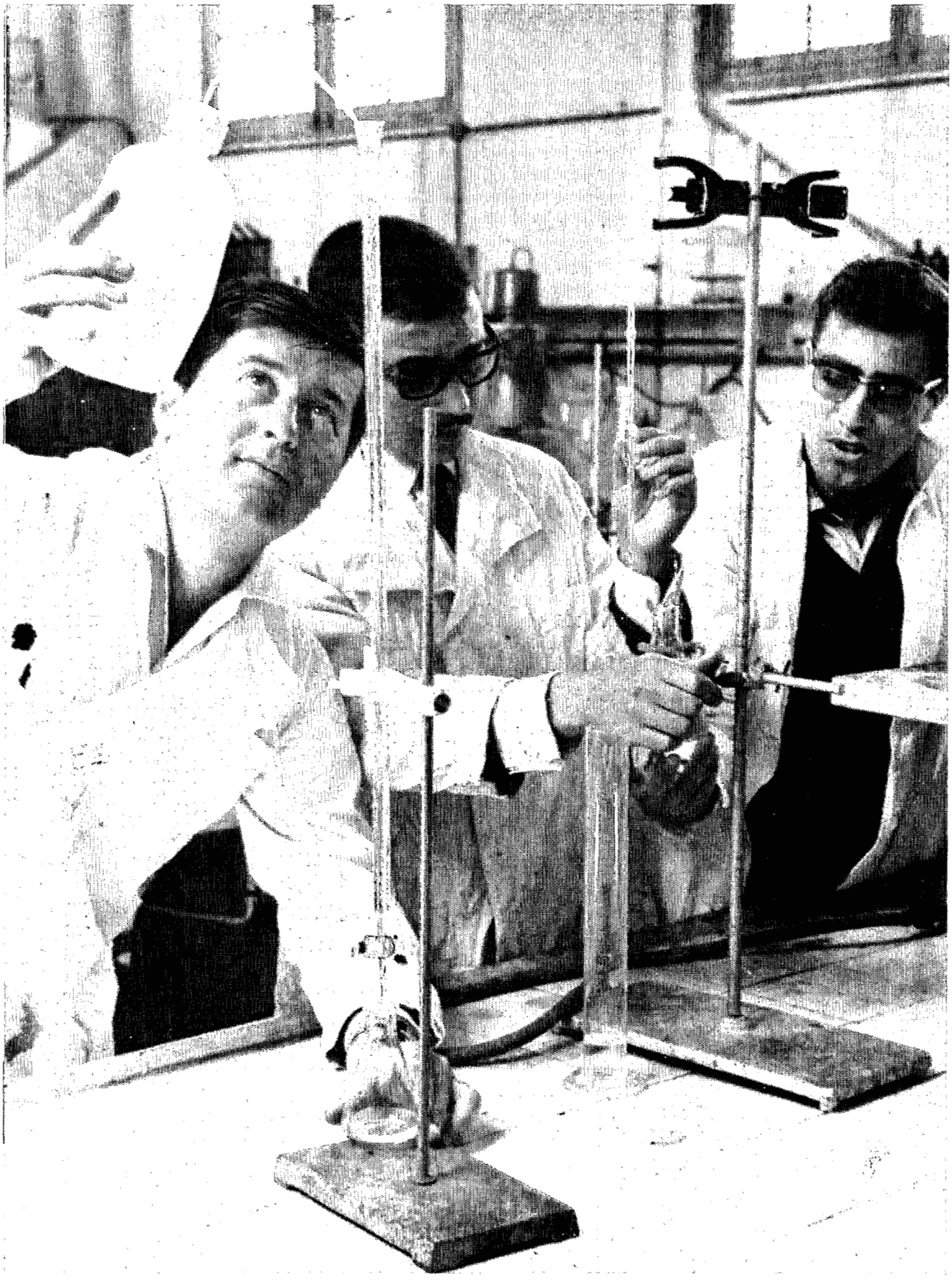

Ecole d'ingénieurs en Algérie (travaux pratiques en laboratoire).

au marché mondial a évolué en ce sens qu'il s'appuie désormais sur toute une infrastructure industrielle en constitution. Des aciéries sont montées mais l'acier tend à devenir un produit banalisé qui, ouvrant des débouchés à des produits plus élaborés venus des métropoles impérialistes, élargit les bases économiques des relations de domination/dépendance. Or précisément, il semble que la « dépendance » des pays du *Tiers-Monde* résulte de leurs difficultés à se fonder sur des facteurs internes de croissance; ce dont rend compte le « profil » de développement choisi : essentiellement le rapport capital/travail, la politique de l'emploi et les équilibres régionaux. Ainsi lorsque, dans la mise sur pied d'unités industrielles, il est recherché des économies d'échelle, cela implique que les dimensions de l'unité de production sont établies indépendamment de celles du marché intérieur. Or si l'on prend le cas de l'acier, les techniques actuelles rentabilisent les micro-aciéries et donc permettent une correspondance plus équilibrée de la production et de la consommation interne. Ainsi l'Algérie a-t-elle prévu d'en installer plusieurs dans la région d'Oran. Mais l'objectif est d'atteindre une production d'environ 10 millions de tonnes en 1982-83 — chiffre qui paraît énorme compte tenu de l'échelle du pays — ce qui suppose que la production d'acier s'inscrive dans une stratégie de développement orientée par « l'extraversion » de l'économie. Précisons que les besoins d'acier sont liés, entre autres, au développement de l'industrie chimique.

Or comme l'écrit Judet : « Jusqu'à maintenant, l'Algérie avait systématiquement refusé d'entrer dans le jeu de la sous-traitance internationale ou des industries orientées vers l'exportation. Elle affirmait au contraire sa volonté « d'intégrer », « d'intravertir » les industries nouvelles qu'elle construit en les articulant en priorité avec une agriculture à restructurer : c'est le cas de la chimie où la production était organisée de manière prioritaire pour le débouché agricole en fonction des dimensions des débouchés intérieurs (steam cracking limité à 120 000 t d'éthylène). Il semble que l'augmentation des prix pétroliers suggère de nouvelles réflexions et de nouvelles perspectives; certains responsables se demandent s'il ne faut pas envisager de situer d'emblée l'industrie au niveau international en cessant d'être limité par les contraintes des débouchés internes » (4).

(4) Stratégies industrielles et modes d'accumulation du capital dans le Bassin Méditerranéen et au Moyen-Orient. Colloque sur l'internationalisation du capital, Grenoble, 1974.

DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE ET POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION

Fondamentalement, les choix technologiques sont donc indissociables des choix de production, mais dans l'ensemble constitué par les forces productives : ce sont les techniques qui constituent l'élément le plus mobile et donc le facteur stratégique quant à la détermination du sens de leur évolution. Aussi est-ce la « dépendance » technologique qui exprime sans doute le mieux l'état des relations d'un pays du *Tiers-Monde* avec les métropoles industrialisées.

Dans une conférence faite à Alger en avril 1974, (« Le système impérialiste mondial et les problèmes du développement industriel dans le monde »), C. BETTELHEIM soulignait ce fait :

« En effet, les techniques industrielles généralement élaborées dans les métropoles impérialistes sont adaptées aux exigences de la reproduction élargie du capital de ces pays. Sans que cela soit généralement « voulu », l'introduction sans modifications de ces techniques dans les autres pays contribue souvent à maintenir ceux-ci dans une position économique désavantageuse, ceci en dépit des apparences immédiates. Parmi les raisons concrètes pour lesquelles il en est ainsi figure, la composition organique élevée du capital qui correspond à l'emploi de ces techniques, d'où un volume des salaires distribués qui ne croît que lentement, ce qui limite le développement du marché intérieur. *En outre, ces techniques correspondent en général à des échelles de production considérables, ce qui oblige la plupart des pays qui les adoptent à n'établir qu'un nombre relativement réduit de grandes unités de production, et fait obstacle à la diversification de leur industrie.* Par là même est rendue difficile l'implantation sur place d'usines permettant d'entretenir les équipements achetés à l'extérieur, et à plus forte raison de développer de plus en plus l'industrie des pays du tiers-monde sur la base de leurs propres forces. Ainsi, l'adoption systématique des techniques mises au point dans les métropoles industrielles tend à lier durablement les pays qui s'industrialisent à leurs fournisseurs extérieurs. Ces pays doivent ainsi sans cesse accroître leurs exportations, afin d'assurer le fonctionnement, le renouvellement et l'extension de leur appareil industriel. Cette nécessité implique aussi une insertion de plus en plus étroite dans le système impérialiste mondial et une dépendance croissante à l'égard de celui-ci » (souligné par nous).

La spécificité du développement à promouvoir dans les pays du *Tiers-Monde* est donc en rapport étroit avec les bases technologiques de leur insertion dans les rapports économiques internationaux. Mais au travers des choix technologiques, c'est le problème de la mobilisation des ressources naturelles et surtout humaines qui est posé. Les rapports sociaux de production qui de ce fait sont à l'œuvre militent ou non en faveur de l'autonomie du développement (qui n'est pas développement autarcique). A cet égard, la politique de formation de la force de travail engage la politique générale du développement. En effet, selon le choix technologique qui est fait, le procès de production d'une même industrie nécessite plus ou moins de techniciens et d'ingénieurs et plus ou moins d'ouvriers qualifiés. S'il est produit en masse des techniciens et des ingénieurs au détriment (qui ne peut d'ailleurs qu'exprimer un décalage) des ouvriers qualifiés, cela risque donc de renforcer la tendance à l'utilisation de techniques de production modernes et complexes consommant relativement peu de main d'œuvre qualifiée. En Algérie, il y avait ainsi en 1974 entre 24 000 et 30 000 cadres en formation (dont une bonne moitié dans les instituts de l'important campus de MERDES). Mais la formation des ouvriers qualifiés n'en était encore qu'à ses débuts. Il est impossible de ne pas mettre en relation cette politique active de formation, qui traduit la volonté des Algériens de parvenir à un procès de travail techniquement très moderne, avec l'orientation générale du développement qui est une organisation concentrée de la production industrielle et une polarisation croissante entre la base et le sommet du travailleur collectif.

Dans cette mesure, la mobilisation des ressources naturelles et humaines, si elle va dans le sens de la croissance économique, se fait au détriment de l'initiative d'un développement autonome et spécifique qui ne peut être partagé par les masses que s'il est porté par la diversité des productions et des producteurs répartis sur l'ensemble du territoire. Il semble que se dessine en Algérie une tendance pour réagir contre ce processus, qui s'est manifestée notamment par l'expérience de la région pilote de GUELMA, où ont été installées une fabrique de céramiques et une usine de betteraves, c'est-à-dire deux entreprises moyennes qui font appel à la nombreuse main d'œuvre locale.

Mais il ne suffit pas d'engager une politique d'essaimage des unités industrielles à travers tout le territoire pour réduire les déséquilibres. L'unité dialectique de la croissance et du développement se traduit notamment dans les pays « en voie de développement » par le fait que l'accroissement cumulatif de la production sur une base industrielle entre en contradiction avec l'état mental et social de la population.

Dans ces pays des transformations politiques et idéologiques sont nécessaires à tout changement de rythme et à toute modification de la physionomie de l'accumulation, de manière à ce que les progrès économiques particuliers n'achoppent sur des contradictions sociales et économiques, et deviennent un progrès du tout sociale. Si dans les pays du *Tiers-Monde* existe véritablement le désir d'accroître les capacités de production, ceci doit se manifester dans l'accent mis sur la transformation des rapports sociaux de production, pour ajuster, en quelque sorte, le développement à la croissance, en changeant notamment les

structures organisationnelles, afin de contenir et maîtriser des forces productives d'autant plus complexes qu'elles s'intègrent dans une économie mondiale. Faute de quoi, l'exigence de progrès économique, de la part des populations, bute contre les limites posées par le développement dans les métropoles industrialisées. En ce qui concerne l'économie des pays du *Tiers-Monde* ces limites sont définies principalement par le système des prix mondiaux construit sur le fait que, d'une manière générale, ces pays se heurtent, sur le marché mondial, aux monopoles des métropoles industrialisées. Et même, lorsqu'ils ont la possibilité d'importer des biens d'équipement pour renforcer leur propre industrialisation, le résultat en est une contrainte à l'exportation d'une plus grande partie de leur production, que l'organisation généralisée de la sous-traitance développe en division du travail.

La domination impérialiste prend ainsi appui sur un certain « encadrement » de l'essor des forces productives, d'autant plus ferme que l'économie d'un pays « en voie de développement » est branchée plus directement sur le marché mondial et que s'exercent les effets de la concurrence entre métropoles industrialisées. Ainsi, par exemple, l'obsolescence du matériel utilisé dans les métropoles conditionne l'utilisation du fonds d'accumulation des pays du *Tiers-Monde*. Soit ceux-ci reçoivent du matériel moralement usé dont la fourniture permette d'accélérer la modernisation dans le pays plus industrialisé, soit il leur est fourni des prototypes qui serviront à l'amélioration des techniques dans les pays industrialisés, en leur en faisant supporter tous les risques (ainsi en est-il du procédé de dépoussiérage des fumées d'El Hadjar). Dans les deux cas, le sens du progrès technique et le rapport capital/travail déterminé par l'équipement importé sont liés aux exigences de la reproduction dans les pays hautement industrialisés. Ce qui ne peut qu'introduire un décalage entre la nécessaire mise en œuvre des forces productives potentielles d'un pays en voie de développement et la reproduction de son capital social.

Dans la réalité, cela s'exprime à travers le développement de contradictions sociales qui ont leur origine dans l'organisation économique du pays et se manifestent principalement au niveau de l'emploi et des équilibres régionaux, ou sur un plan plus général, dans le rapport villes/campagnes.

L'économie des pays du *Tiers-Monde* apparaît alors comme déformée, affectée de déséquilibres nuisibles à une croissance autonome et continue. P. Bairoch dans une étude sur : « le chômage urbain dans les pays en voie de développement », (Éd. B.I.T. 1973) signale la spécificité du déséquilibre fondamental affectant la croissance urbaine dans les pays en voie de développement : « En Europe, la part de la population totale établie dans les villes est restée inférieure à la part de la population active occupée dans les industries jusqu'en 1890. Dans les pays en voie de développement, au contraire, la rapide urbanisation à laquelle on assiste précède l'industrialisation et le développement économique, plutôt qu'elle n'en résulte ». Le fait que les grandes villes du *Tiers-Monde* s'entourent de bidons-villes où végète une population misérable et désœuvrée montre bien que la résolution du problème de l'emploi est déterminante d'un développement assuré et effectif des pays du *Tiers-Monde*. La croissance urbaine dans les pays du *Tiers-Monde* qui, depuis quelques années et, plus précisément, la fin de l'ère coloniale, enregistre des taux impressionnants, a ceci de particulier qu'elle s'accompagne d'une diminution de la population des campagnes, en valeur relative, sans diminution en valeur absolue. Ce qui a pour conséquence, d'une part, que la création d'emplois industriels devient une exigence des campagnes dans la mesure où un point de saturation y est atteint, d'autre part, qu'il est urgent de modifier les conditions sociales de production du « surplus agricole » de manière à créer de nouveaux emplois agricoles sans ralentir la croissance industrielle.

Ainsi la nécessité reconnue d'une voie spécifique de développement des pays du *Tiers-Monde*, sans commune mesure avec l'histoire du développement dans les grands centres industrialisés, ressort essentiellement de la spécificité de la relation technique/emploi dans le but d'obtenir un rapport « équilibré « entre les villes et les campagnes.

DU RAPPORT TECHNIQUE-EMPLOI AU RAPPORT VILLE-CAMPAGNE

Sur le plan économique, cet « équilibre » est fondé sur l'existence d'un « surplus agricole » permettant un développement continu de l'industrialisation. Mais l' « équilibre » dont il est question est aussi une notion idéologique représentant l'absence de contradictions entre la ville et la campagne, les pouvoirs centraux et les pouvoirs locaux, l'économie urbaine et l'économie rurale. En l'occurence, ce que désigne la notion de « rapport équilibré », c'est la prise de conscience collective, par les populations urbaines et rurales d'une évolution nécessaire dans l'utilisation sociale de l'espace.

Il faut ici brièvement préciser ce que nous entendons par « espace ». L'analyse historique montre que l'*espace* n'est pas seulement « l'élément de toute production » mais aussi un élément entrant d'une façon différentielle dans tout procès de production et se structurant comme forme d'appropriation de la nature. Autrement dit, tout espace concret est inséparable d'une formation sociale. Dans l'analyse du développement d'une formation sociale l'espace entre comme lieu concret du déploiement de rapports

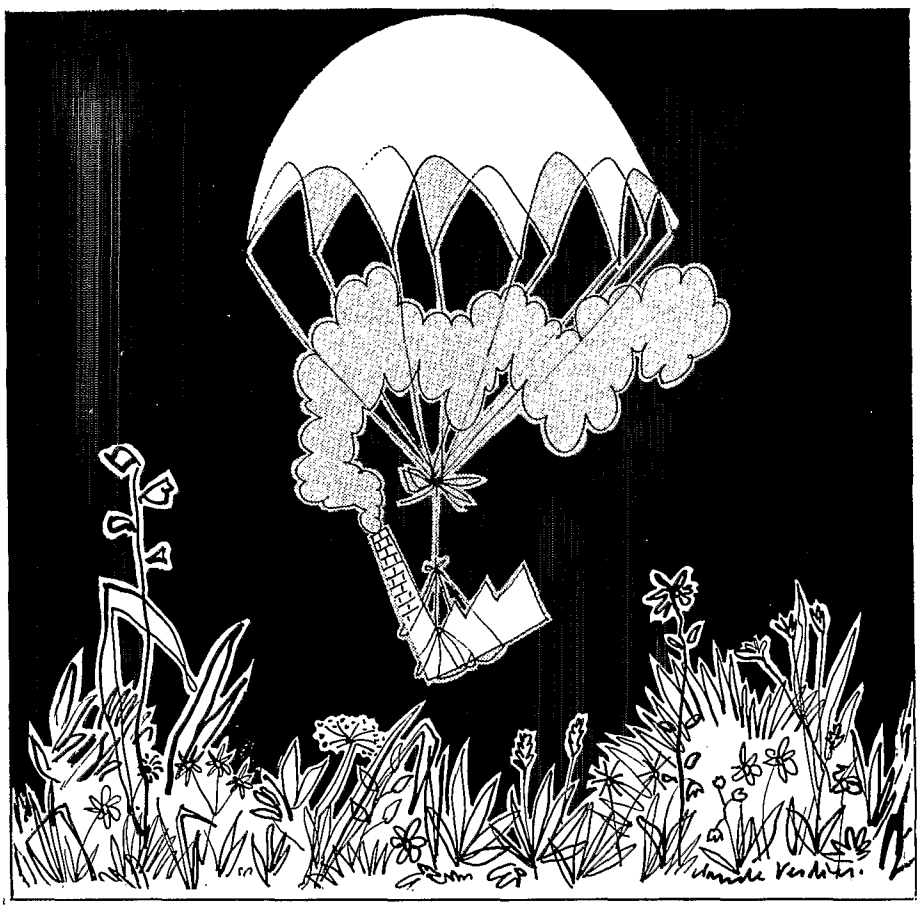

sociaux complexes, politiques, économiques, idéologiques, conditionnant l'activité productive. L'utilisation sociale de l'espace fait ainsi partie — comme condition et comme résultat — obligatoirement de toute orientation donnée à l'industrialisation, de toute direction imposée à l'essor des forces productives, de toute transformation de la physionomie de l'accumulation et de toute modification des conditions de la reproduction des rapports sociaux de production.

Pour les pays du *Tiers-Monde* dans lesquels l'état et le secteur public centralisent les décisions économiques et politiques, la politique d'industrialisation définit, sans doute avec plus de précision qu'ailleurs, les grandes orientations du développement. Ce que matérialise effectivement l'utilisation sociale de l'espace.

Dans ces pays, l'industrialisation est généralement conçue en tenant compte de l'acquis technologique de sociétés plus avancées.

Si la transposition de techniques étrangères ne s'accompagne pas d'une élaboration originale de toute une partie du produit social par une main-d'œuvre dont la répartition sur le territoire obéit à des normes différentes de celles qui en règle la répartition dans les pays industrialisés, cela risque de déterminer un rapport technique/emploi incapable de résoudre le problème crucial posé par le rapport villes/campagnes. La question est si délicate que, d'une manière générale, les politiques d'industrialisation dans le *Tiers-Monde* naviguent entre les mythes et la science.

Nous préciserons cela en considérant que toute politique d'industrialisation s'inscrit dans une stratégie de développement. Il semble que, sous l'impression des croissances économiques de l'U.R.S.S. et du Japon, de nombreux pays du *Tiers-Monde* aient, au moment de l'indépendance, opté pour des stratégies *a priori* de développement. Celles-ci sont fondées sur des représentations d'archétypes empruntés à des sociétés ayant évolué dans des conditions historiques différentes.

Il nous semble que le problématique de F. PERROUX sur les pôles de croissance est la théorisation la plus accomplie de ces stratégies. L'espace dans lequel PERROUX situe des « pôles de développement » et « pôles d'intégration » est cependant un espace abstrait, sans rapport avec la fixation sur un territoire d'une formation sociale propre à un pays du *Tiers-Monde*. Il y a donc tout lieu de penser que l'utilisation sociale de l'espace résultant de l'application de telles stratégies ne peut que développer les contradictions sociales. L'espace abstrait de PERROUX ignore tout en effet de l'existence d'une formation sociale historiquement déterminée, bien que son point de départ implicite soit la formation sociale capitaliste européenne (5).

(5) Sur ce sujet, voir en particulier de F. PERROUX : « Firmes motrices dans une région et régions motrices » (Cahiers de l'I.S.E.A., Série A.D., mars 1961); « Les industries motrices et la croissance dans une économie nationale » (*Économie Appliquée*, n° 2, 1963) de BOUDEVILLE : « Aménagement du territoire et polarisation », Ed. Genin.

La conception de DESTANNE DE BERNIS sur les « Industries industrialisantes » est à rapprocher de la problématique de F. PERROUX. De telles stratégies de développement priviligient unilatéralement l'implantation, en des lieux considérés comme « centraux », de forces productives nouvelles destinées à engendrer un complexe industriel. Mais l'expérience acquise par de nombreux pays du *Tiers-Monde* montre qu'en tout état de cause le rapport villes/campagnes n'est pas réductible au noircissement de la matrice d'échanges interindustriel.

POUR UN DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUE DES PAYS DU TIERS-MONDE : LES PETITES ET MOYENNES UNITÉS DE PRODUCTION

Aussi, après plus d'une décennie d'expérience du développement, acquise par les pays nouvellement indépendants, il paraît nécessaire d'engager une stratégie du développement guidée par une répartition moins centralisée des investissements. Les unités de production et les centres industriels préexistants seront dès lors appelés à jouer un rôle fédérateur de petites et moyennes unités de production. Par ailleurs, l'effort d'industrialisation devrait viser plus systématiquement à l'accroissement du « surplus agricole ». Il s'agirait, en quelque sorte, de renverser l'ordre des facteurs : mettre en œuvre les possibilités de l'agriculture pour développer l'industrie; s'appuyer sur l'industrie légère pour renforcer l'industrie lourde. Par l'intérêt porté à de multiples petits centres, plutôt qu'à quelques gros centres, le rapport ville/campagne serait transformé dans un sens favorable à la constitution d'un tissu industriel sur tout le territoire. Une telle stratégie doit en effet viser à intégrer la diversité régionale du pays en s'appuyant sur la répartition initiale de la population. Ce qui signifie une limitation des courants migratoires, grâce à des centres urbains dont l'économie industrielle est en étroite relation avec l'environnement rural. En particulier, pour les pays à façade maritime, il s'agirait de rompre avec une industrialisation préférentielle des villes côtières (signe d'une économie « extravertie » héritage de la domination coloniale) au profit des villes de l'intérieur.

L'espace que de telles stratégies sont appelées à modifier est ainsi plus proche de la réalité historique du pays, à l'aube d'une radicale transformation du procès social de production. Ce qui implique aussi une politique du logement adaptée à la croissance de nombreux petits centres urbains. Mais surtout l'éparpillement des activités industrielles en petites et moyennes unités de production a deux conséquences importantes.

D'une part, la main-d'œuvre qualifiée apte aux travaux industriels dont tout pays en voie de développement a besoin, est formée dans une multitude de petits centres sur la base de techniques peu sophistiquées donc mieux assimilables. Les petites et moyennes unités de production sont en effet techniquement plus proches du travail artisanal, tant dans la division technique du travail que dans les moyens mécaniques mis en œuvre; elles font donc peu appel à des techniciens ayant acquis une formation complexe. Par ailleurs, l'organisation même de la production, plus simple que dans de grosses unités, permet à une main-d'œuvre d'origine rurale de faire ses premiers pas dans l'assimilation du travail industriel. A cet égard, il est à prévoir que les ouvriers et les techniciens des gros centres industriels aient à jouer un rôle de « moniteurs ». Les petites et moyennes unités de production sont donc appelées dans une large mesure, à transformer la physionomie professionnelle des classes travailleuses, dans le sens d'un fort accroissement de la classe ouvrière. Le rapport technique/emploi est en effet à cette échelle très *labour intensive*, et le problème se posera d'ajuster un fort emploi local à l'utilisation de techniques perfectionnées dans les grosses unités de production centralisées de la première phase de développement.

D'autre part, les petites et moyennes unités de production modulent l'intégration des activités industrielles à l'économie locale. L'approvisionnement en produits locaux dans un cadre concurrentiel restreint, contribue à modifier les conditions d'exploitation de ces entreprises. L'effet de l'emploi de techniques peu élaborées est compensé par l'emploi de l'abondante main-d'œuvre locale; et le coût des inputs matériels est dégrevé des frais de transport. Dans ces conditions, les bases de la rentabilisation sont bouleversées dans un sens favorable à l'exploitation des petits gisements miniers et des ressources naturelles variées de chaque région. Lancées à partir d'initiatives locales, les petites et moyennes unités de production sont aussi plus proches des besoins locaux et donc mieux en mesure d'adapter leur production aux exigences de la production artisanale et de la production agricole qui « l'environnent ».

Elles contribuent ainsi à relaxer la production des grands centres industriels en représentant les exigences de l'économie locale et éventuellement en assurant la fourniture de pièces détachées et de petit matériel, par suite d'une spécialisation accrue. Il en résulte que l'intégration nationale de l'économie s'opère en fonction d'une autonomie accrue des régions. L'élargissement du marché intérieur traduit dans la sphère de la distribution et des échanges cette incorporation de la production sur une base nationale, donc favorable à une indépendance économique accrue du pays. Spatialement cela s'inscrit dans la constitution d'un tissu industriel aux mailles de plus en plus serrées dont les grands centres industriels, à forte densité de population urbaine, assurent la cohésion.

L'ALGÉRIE SERA-T-ELLE UN EXEMPLE ?

A la tribune des Nations-Unies devant la VI[e] session de l'assemblée générale, le 10 avril 1974, le Président Boumediène faisait un discours qui devait bientôt apparaître comme une charte politique et économique pour le *Tiers-Monde :* « Inscrire l'action de développement dans une dialectique de lutte, sur le plan international, compter d'abord sur soi et sur ces propres moyens, sur le plan interne, apparaissent donc de plus en plus comme les deux composantes principales qui s'imposent aux pays en voie de développement ».

Le 15 mai 1974 « El Moudjahid » publiait pour l'Algérie les grandes lignes des « programmes d'action » pour le deuxième plan quadriennal 1974-77. Cinq mots d'ordre y sont contenus :

1. consolider et élargir les bases du développement;

2. l'industrialisation et la révolution agraire demeurent la ligne principale;

3. poursuivre l'arabisation et instituer une scolarité de neuf ans;

4. provoquer une rapide accélération de la construction de logements urbains et ruraux;

5. mobiliser tous autour du parti pour atteindre nos objectifs.

Ainsi le développement agricole reçoit-il encore une priorité accrue dans le développement d'ensemble. En ce qui concerne le développement industriel, une nouvelle phase du développement algérien semble devoir être franchie. Après l'expérience des « industries industrialisantes », le gouvernement algérien a décidé de lancer « un large programme de petites et moyennes industries appuyées sur les collectivités locales et destinées en particulier à renforcer les capacités de réalisation du pays et à élargir l'emploi et la satisfaction des besoins locaux ». A travers l'équipement du pays et la conquête de l'autonomie économique, les dirigeants algériens veulent accroître leur capacité de décision. Ce qui ne peut être atteint que dans la mesure où trois besoins essentiels sont satisfaits dans un cadre national, sur la base du marché intérieur : la nourriture, l'emploi, le logement.

Nourriture et emploi, ces deux problèmes doivent être résolus par une « révolution agraire » et une « révolution industrielle » en étroite correspondance. En ce qui concerne le logement, l'Algérie s'est, d'ores et déjà, attaquée aux conditions de production des habitations.

Les sociétés occidentales hautement industrialisées ont résolu à leur manière cette question que la croissance économique et le développement industriel posent à la civilisation. Les faits sont connus; à la « révolution industrielle » qui ouvre l'ère capitaliste a fait suite le gigantesque entassement des individus dans les zones urbaines.

Les pays du Tiers-Monde suivront-ils cette voie, reproduisant à leur insu un système d'exploitation contre lequel ils ont dû lutter alors que le mot d'ordre d'indépendance nationale galvanisait toutes les énergies?

Les pays du *Tiers-Monde* réussiront-ils à éviter cette voie en promouvant, par un développement *autre*, un monde de vie plus conforme à l'épanouissement de la personne sociale.